



Pomme de terre

N°07
09/05/2018



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëlie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
o.bray@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°07 du 09/05/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre

• Situation générale :

Début de la commercialisation « sous AOP » depuis le 3 mai sur l'Île de Ré.

De germination à début de croissance active dans le Limousin.

Dans le Marmandais et les Landes, toutes les parcelles ont été plantées, stades de la levée au début de l'initiation de tubérisation.

• Mildiou :

Sur l'Île de Ré, **risque important** sur la commune de Ste-Marie-De-Ré. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'expression de la maladie.

En Limousin, **pas de risque** indiqué par MILEOS® en ce début de semaine mais des conditions de températures et d'hygrométrie qui s'annoncent favorables à la sporulation.

Dans le Marmandais, à ce jour, le risque est nul.

Dans les Landes, restez vigilant, les conditions sont favorables.

- **Alternariose** : démarrage de l'alternariose sur deux parcelles de l'Île de Ré.
- **Jambe noire** : observation de quelques symptômes sur une parcelle de l'Île de Ré.
- **Doryphores** : présence d'adultes et de pontes sur l'Île de Ré, en Marmandais et dans les Landes.

Pomme de terre

• Situation générale

Sur l'Île de Ré, le développement végétatif des cultures est en général peu important et semble inférieur à celui d'année normale. La commercialisation « sous AOP » a démarré assez tardivement, depuis le 3 mai.

En Limousin, les plantations sont désormais terminées. Sur les parcelles du réseau, les pommes de terre évoluent entre les stades « germination » (BBCH 00 à 08) et « 5 feuilles étalées sur tige principale » (BBCH 15).

Dans le Marmandais et dans les Landes, les plantations sont maintenant terminées. Les stades vont de la levée (BBCH 09) au stade début de l'initiation de tubérisation (BBCH 40) avec en moyenne une hauteur de 15-20 cm.

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Île de Ré : pas de nouveaux foyers de mildiou, car les premières parcelles touchées ont été correctement gérées par les producteurs concernés.

Limousin : en Limousin, le modèle MILEOS® n'indique pas de risque en ce début de semaine ; les réserves de spores restent faibles.

Marmandais : le modèle n'indique pas de risque.

Landes : des périodes à risque ont été enregistrées par le modèle MILEOS®, plus ou moins longues selon les secteurs. Cependant, à ce jour, aucun secteur ne dépasse le seuil de risque.



Symptômes de mildiou sur feuillage
(Crédit Photo : S. MENARD – ACPEL)

Période de risque : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22°C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30°C (optimal 8-14°C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2°C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

Seuil indicatif de risque : les périodes à risque pour le mildiou sont définies par le modèle épidémiologique MILEOS®. Ce modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques : température et hygrométrie. Il faut que la parcelle ait atteint **les 30% de plants levés** pour prendre en compte le risque mildiou. Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations.

La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes.

Ile de Ré : Evaluation du risque mildiou au 09/05/2018 d'après MILEOS®

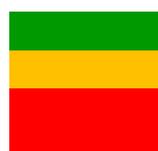
Stations	Conditions météo	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				08/05	07/05	06/05	05/05	04/05	03/05
Ars-en-Ré	Favorables		0,4 mm	X					X
Bois-Plage-en-Ré	Favorables		0 mm	X					X
Ste-Marie-de-Ré	Favorables	VS, VI, VR	0 mm	X					X

Limousin : Evaluation du risque mildiou au 07/05/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météo	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				06/05	05/05	04/05	03/05	02/05	01/05
Coussac Bonneval	Peu favorables		0.0 mm	-	-	-	-	-	-
Dun le Palestel	Peu favorables		1.0 mm	-	-	-	-	-	-
Lubersac	Favorables		0.2 mm	-	-	-	-	-	-
Objat Voutezac	Assez favorables		0.2 mm	-	-	-	-	-	-
Verneuil sur Vienne	Assez favorables		0.5 mm	-	-	-	-	-	-

Aquitaine : Evaluation du risque mildiou au 09/05/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météo	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (Variétés sensibles)					
				08/05	07/05	06/05	05/05	04/05	03/05
Birac-sur-Trec	Peu favorables		11.6 mm						
Duras	Assez Favorables		6.4 mm	X					X
Estibeaux	Très Favorables		3.5 mm	X	X		X		X
Hourtin	Favorables		2.4 mm	X					
Labouheyre	Favorables		1.8 mm	X	X	X			X
Parentis en Born	Assez favorables		22 mm						X



Pas de risque

Vigilance

Risque selon sensibilité variétale (VS : variété sensible ; VI : variété intermédiaire ; VR : variété résistante)

Evaluation du risque :

Sur le secteur Ile de Ré, le modèle **Mileos®** indique un risque très important pour la commune de Ste-Marie-de-Ré. Actuellement, les conditions climatiques orageuses sont favorables à l'expression de la maladie, il est important d'être vigilant.

***En Limousin**, le modèle n'indique pas de risque.

***En Marmandais**, le modèle n'indique pas de risque.

***Dans les Landes**, le modèle n'indique pas de risque. Cependant les conditions météorologiques sont assez favorables à très favorables, il est donc important de rester vigilant. De plus Météo France annonce des pluies en fin de semaine.

Les résultats de modélisation indiqués dans ce bulletin ne doivent pas remplacer les observations de terrain, d'autant plus que les conditions météorologiques de ces jours-ci, avec l'alternance de périodes douces et humides, sont plutôt favorables à la sporulation.

• **Alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*)**

Sur l'île de Ré, des symptômes liés à l'alternariose sont observés sur deux parcelles de LEONTINE et CHARLOTTE. Les parcelles stressées sont plus à risque.



Symptôme d'alternariose sur feuillage (Crédit photos : T. Massias – CDA 17)

Evaluation du risque :

L'extension de cette maladie est favorisée par l'alternance de périodes sèches et humides et par un stress de la culture. Il est nécessaire de surveiller les variétés sensibles (Charlotte par exemple).

• **Jambe noire (*Erwinia carotovora*)**

Sur l'île de Ré, des symptômes sur tiges (nécroses) et des feuilles desséchées et « recroquevillées » sont observés sur une parcelle. La fréquence et l'intensité sont encore faibles.

Evaluation du risque :

Les pluies importantes de fin d'hiver, un printemps froid, des sols peu réchauffés, conduisent à un risque pour cette problématique.

- **Botrytis (*Botrytis cinerea*)**

Des symptômes de Botrytis ont été signalés sur une parcelle dans les Landes.

Botrytis suite à une phytotoxicité herbicide

(Crédit photo : M. Malet – MIDI Agro consultant)



Evaluation du risque :

Les conditions climatiques actuelles favorisent le développement de la maladie. De plus, les plantes affaiblies par un stress (phytotoxicité par exemple) sont plus vulnérables.

- **Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)**

Sur l'Île de Ré, en **Marmandais** et dans les **Landes**, on observe la présence de doryphores en parcelle de pleins champs. Des pontes sont aussi observées sur la face inférieure des feuilles.



Adultes et pontes caractéristiques de Doryphores (Crédit photo : J-M. LHOITE – ACEPL)

Evaluation du risque : surveiller les premières pontes. Le risque ne devient important qu'à partir des premières éclosions (car les larves consomment rapidement beaucoup de végétation).

- **Pucerons**

Les pucerons sont nuisibles directement, parce qu'ils consomment de la sève, mais aussi et surtout indirectement du fait de leur rôle majeur dans la transmission de virus. **Sur l'Île de Ré**, quelques adultes ailés ont été observés sur une parcelle. **En Limousin**, aucun individu n'a été observé et déjà les coccinelles arrivent dans les parcelles et s'accouplent. Pour rappel, les larves de coccinelles sont de grosses consommatrices de pucerons et participent efficacement à la régulation des populations.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "